



Paris, 23 septembre 2008

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE AU NOM DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA SITUATION AU DARFOUR

L'Union européenne appelle les autorités soudanaises à mettre fin sans délai aux opérations militaires engagées depuis plusieurs jours au Darfour. Elle condamne le recours à des aéronefs blancs dans ces opérations, en vue de créer volontairement des confusions avec les aéronefs des Nations unies.

L'Union européenne est particulièrement inquiète de l'interruption de l'aide humanitaire dans les zones concernées, en particulier celle du Djebel Marra.

L'Union européenne demande à l'ensemble des parties de se conformer de façon inconditionnelle à leurs engagements de cessez-le-feu, à respecter le droit international humanitaire, les conventions sur les droits de l'Homme et les résolutions du Conseil de sécurité. Elles doivent en particulier garantir aux travailleurs humanitaires et à la MINUAD un accès libre à ces zones, et le libre exercice par la MINUAD de son mandat de protection des civils.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

SOUS-DIRECTION DE LA PRESSE

37 Quai d'Orsay - 75007 PARIS

www.diplomatie.gouv.fr

01 43 17 52 04/52 01/57 57